



RCS : LIMOGES

Code greffe : 8701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LIMOGES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1957 B 00197

Numéro SIREN : 757 501 978

Nom ou dénomination : A. RAYNAUD & CIE

Ce dépôt a été enregistré le 27/11/2017 sous le numéro de dépôt 6167

A. RAYNAUD & CIE
Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 1 668 441,60 euros
Siège social : 14 ancienne route d'AIXE
87170 ISLE
757 501 978 RCS LIMOGES

*Copie certifiée
conforme*


PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
DU 22 JUIN 2017

EXTRAIT

NOMINATION DU NOUVEAU PRESIDENT ET DU VICE-PRESIDENT

A la suite de l'assemblée générale ordinaire tenue préalablement à la présente réunion, le mandat de Monsieur Gianluca COLONNA a été renouvelé, et Messieurs Henri de MONSPEY et Giovanni COPPO ont été nommés en qualité de nouveaux membres.

En raison de ce renouvellement et de ces nominations, le nouveau Président ainsi que le nouveau vice-Président du Conseil doivent être nommés.

Un bref débat s'installe, à l'issue duquel le Conseil décide de nommer Monsieur Giovanni COPPO aux fonctions de Président du Conseil de Surveillance, pour la durée de son mandat de membre du Conseil.

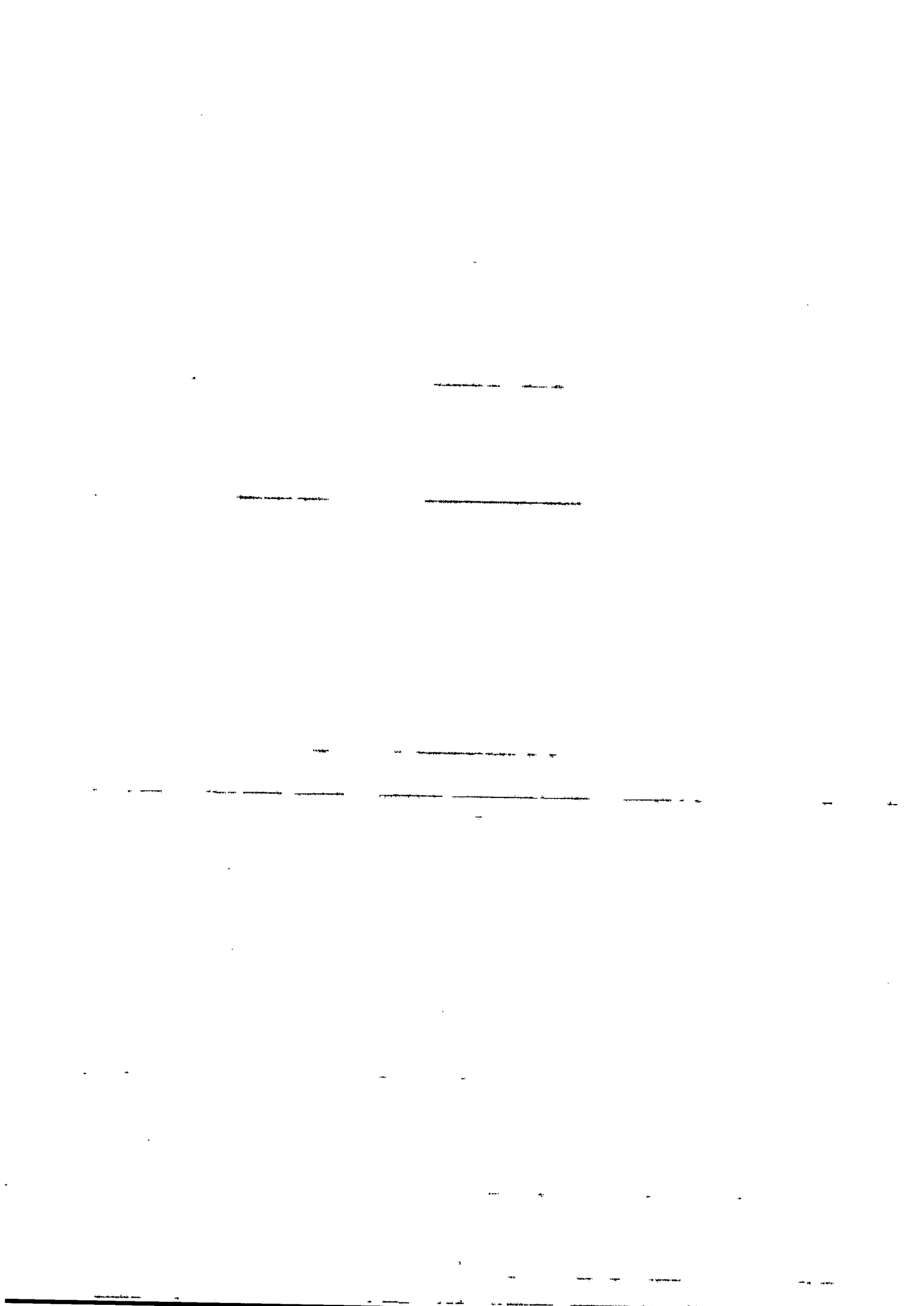
Le Conseil décide de nommer Monsieur Henri de MONSPEY aux fonctions de vice-Président du Conseil de Surveillance, pour la durée de son mandat de membre du Conseil

Messieurs Giovanni COPPO et Henri de MONSPEY remercient pour la confiance qui leur est témoignée, acceptent les fonctions qui viennent de leur être attribuées et confirment que rien n'empêche l'exécution de ces mandats.

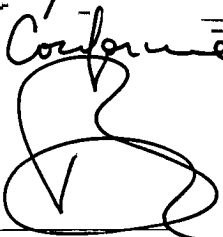
Pour copie certifiée conforme à l'original

Le Président du Directoire

Monsieur Bertrand RAYNAUD



A. RAYNAUD & CIE
Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 1 668 441,60 euros
Siège social : 14 ancienne route d'AIXE
87170 ISLE
757 501 978 RCS LIMOGES

*Copie certifiée
Conforme*


**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 22 JUIN 2017**

**APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2016**

EXTRAIT

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Directoire, prend acte de la fin des mandats des membres du Conseil de Surveillance, et décide de porter le nombre de sièges de membres de cet organe de cinq à trois.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Directoire et de la fin des mandats des membres du Conseil de Surveillance, prend acte du souhait de Monsieur Franco COPPO de ne pas voir renouveler son mandat de membre du Conseil de Surveillance, et remercie ce dernier pour les diligences accomplies au cours du mandat écoulé.

L'assemblée Générale décide de renouveler Monsieur Gianluca COLONNA dans ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance pour une durée de 6 années soit jusqu'en 2023, arrivant à expiration à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Corrélativement, l'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de nouveau membre du Conseil de Surveillance pour une durée de 6 années soit jusqu'en 2023, arrivant à expiration à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

- Monsieur Giovanni COPPO
Né 5 septembre 1984 à MILAN (Italie)
Demeurant à MILAN (20145) – 26, via Alberto da Giussano (ITALIE)

Messieurs COPPO et COLONNA remercient pour la confiance qui leur est témoignée, acceptent les fonctions qui viennent de leur être attribuées et confirment que rien n'empêche l'exécution de ces mandats.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

3.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Directoire et de la fin des mandats des membres du Conseil de Surveillance, prend acte du souhait de Madame Monique de MONSPEY et de Monsieur Georges de VILLARDI de MONTLAUR de ne pas voir renouveler leurs mandats de membres du Conseil de Surveillance, et remercie ces derniers pour les diligences accomplies tout au long des divers mandats qu'ils ont assurés.

Corrélativement, l'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de nouveau membre du Conseil de Surveillance pour une durée de 6 années soit jusqu'en 2023, arrivant à expiration à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 .:

- Monsieur Henri de MONSPEY

Né le 28 septembre 1971 à VICHY (03)

Demeurant à MOSCOU (123610) – 32, Malaya Bronnaia (FEDERATION DE RUSSIE)

Monsieur de MONSPEY remercie pour la confiance qui lui est témoignée, accepte les fonctions qui viennent de lui être attribuées et confirme que rien n'empêche l'exécution de ce mandat.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme à l'original

Le Président du Directoire

Monsieur Bertrand RAYNAUD
